

Evènement PRI - FFA LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'INTÉGRATION ESG

Mardi 3 avril 2018

Discours d'accueil de Arnaud Chneiweiss, Délégué général de la FFA

Accueil / Bienvenue

- Nous sommes ravis de vous accueillir au sein de l'auditorium de la FFA pour cette conférence autour des nouvelles frontières de l'intégration ESG.
- Merci d'être présents malgré la grève qui a malheureusement empêchée l'une de nos intervenantes, Emma Howard Boyd, d'être parmi nous.
- Ravis en particulier d'avoir co-organisé cet évènement avec l'équipe des Principes pour l'Investissement Responsable, en particulier Fiona Reynolds, sa directrice générale, et Marie Luchet, responsable France et du programme francophone, qui a œuvré à la préparation de cette conférence.
- Merci également à l'ensemble des intervenants qui ont accepté de partager leur expérience et leur vision.

Où en sont les assureurs aujourd'hui ?

- L'encours des placements des assureurs français a dépassé les 2 430 milliards d'euros à fin 2017. Ils sont des acteurs majeurs de l'investissement de long terme et ont conscience du rôle significatif qu'ils peuvent jouer dans la transformation des pratiques du monde financier, pour mieux intégrer et influencer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance pour contribuer à une économie plus durable.
- Les assureurs sont doublement concernés par les enjeux environnementaux et sociaux et en particulier les enjeux climatiques. Travailler sur les deux volets est une question de cohérence pour ne pas financer aujourd'hui les risques qui devront être assurés demain.
 - ✓ En tant qu'assureurs, ils protègent les Français face aux aléas climatiques : actions de prévention, protection, réparation.
 - ✓ En tant qu'investisseurs, ils financent l'économie tout en tenant compte des impacts environnementaux et sociaux que peuvent générer leurs investissements.
 - ✓ Sur le volet investissement, rappelons les trois initiatives annoncées par les assureurs lors du One Planet Summit en décembre 2017 :
 1. Volonté de ne plus investir dans les entreprises qui ne renonceraient pas à leur plan de développement de nouvelles centrales à charbon
 2. Inclusion d'une UC verte ou responsable labellisée en assurance vie d'ici fin 2018

3. La TCFD (Task-Force on Climate Related Financial Disclosures) a publié son rapport final sur le reporting climat en juillet 2017. Les assureurs travaillent à l'application de ces recommandations dans le cadre d'un dialogue émetteur / investisseur avec le MEDEF et l'AFG.
- En novembre 2017, les assureurs ont publié leur feuille de route pour dynamiser l'intégration des critères ESG-climat dans leurs stratégies d'investissement. Cette conférence s'inscrit dans cette dynamique.
 - L'adhésion aux Principes pour l'Investissement Responsable est un engagement clé dans le cadre d'une démarche d'investisseur responsable. Plus d'une cinquantaine d'assureurs à travers le monde sont adhérents des PRI, parmi eux plusieurs assureurs français : le groupe AXA, BNP Paribas Cardif, Crédit Agricole Assurances, la MACIF, la MAIF et Natixis Assurances, et d'autres groupes également adhérents de la Fédération : Allianz, Generali, Swiss Re...
 - Nous avons également le plaisir d'annoncer qu'un nouvel assureur français vient de rejoindre l'initiative. Je laisse à Fiona Reynolds l'honneur de dévoiler le nom du nouveau signataire.
 - Dans le cadre de cette feuille de route, nous avons mis en place un baromètre destiné à évaluer la maturité de la démarche d'investisseur responsable des assureurs
 - Ce baromètre ESG-climat sera reconduit annuellement pour mesurer les progrès de la profession autour de 5 piliers d'évaluation :
 - (1) gouvernance de la démarche d'investisseur responsable,
 - (2) engagement et dialogue avec les sociétés de gestion et les émetteurs,
 - (3) intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance,
 - (4) intégration des critères climat,
 - (5) transparence et lisibilité des informations pour le souscripteur.
 - Le diagnostic pour cette première année montre que nous pouvons progresser. Parmi les axes de progrès, ont notamment été identifiés le renforcement des pratiques de dialogue et d'engagement et la poursuite de l'intégration effective des critères ESG et climat dans les choix d'investissement.
 - Concernant l'engagement :
 - ✓ D'après notre baromètre, 56 % des entreprises d'assurance pratiquent l'engagement actionnarial auprès des émetteurs sur des sujets ESG ou climat.
 - ✓ Si l'engagement actionnarial devient plus répandu, les pratiques sont encore limitées concernant l'investissement obligataire. Pourtant, elles ont toute leur importance puisque les obligations souveraines, les obligations d'entreprises et les OPCVM représentent la majorité des actifs gérés par les assureurs français, avec chacune des parts proches de 28%.

Concernant l'intégration effective de critères ESG sur toute la chaîne d'investissement :

- ✓ 1490 milliards d'euros d'actifs sont couverts par une analyse ESG, soit plus de 60 % des actifs mais l'intégration effective de ces analyses dans les choix d'investissement peut encore être renforcée.
- Les assureurs ne sont pas les seuls à contribuer à cette démarche responsable, c'est pourquoi nous sommes ravis d'accueillir d'autres grands investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion afin de travailler ensemble à répondre à ces défis.
- Enfin, le contexte de la finance durable est aussi porté au niveau réglementaire, à la fois par la Commission Européenne mais aussi par les banques centrales et autorités de supervision. Deux allocutions introduiront ainsi chaque table ronde :
 - ✓ La première par Ivan Odonnat, Directeur Général Adjoint de la Stabilité Financière et des Opérations de la Banque de France, qui nous parlera notamment du Réseau des superviseurs et des banques centrales pour le verdissement du système financier lancé en décembre 2017 lors du One Planet Summit ;
 - ✓ La deuxième par Antoine Begasse, Policy Officer au sein de la DG FISMA, qui nous présentera le plan d'action de la Commission Européenne pour financer la croissance durable.
- Je laisse la parole à Fiona Reynolds, directrice générale des PRI.